



+976 11331098

info@mail.voyage-mongolie.com

Khoroo 1, 2nd 40K, Apt 38, Door 1 – Chingeltei
District Ulaanbaatar City, MONGOLIA



7 jours

Nomadisation dans le Khan Khentii

Aux portes d'Oulan Bator, se trouve un écrin de verdure où les nomades vivent en harmonie avec la nature environnante. **Accompagnées d'éleveurs locaux et de leurs yacks**, partez pour une **randonnée de 5 jours** dans les parties reculées du **parc national Gorkhi Terelj**. Nous charrions avec nous les yourtes et lits que nous monterons chaque soir pour installer notre campement nomade sur les berges des différentes rivières qui courent le long des steppes et vallées du parc. Une **expérience unique de nomadisation** pour les voyageurs souhaitant un voyage au plus près de l'exubérante nature mongole en compagnie d'éleveurs.

Randonnée

Sportif

Aventure, exploration et expédition

Difficulté: ●●●●○ 4/5

Confort: ●●●●○ 4/5

Tarif par personne pour ce voyage privatisé pour moi et mes amis / ma famille

Participant(s)	2	3 - 5	6	7	8	9	10
Prix par personne	1,050 €	890 €	790 €	750 €	690 €	650 €	590 €

Vous pouvez __privatiser ce voyage aux dates de votre choix__, pour vous et vos compagnons de voyage uniquement. Pour un voyage privé, le tarif dépend alors du nombre de participants conformément à la grille tarifaire ci-dessous. Bien sûr dans le cadre d'un voyage privatif, ce programme pourra vous servir uniquement de base de réflexion et en fonction de vos commentaires nous vous proposerons __un voyage entièrement à la carte__.

Inclus

- ✓ Transferts aéroport / hôtel / aéroport
- ✓ 1 nuit en hôtel** à Oulan-Bator, petit déjeuner inclus
- ✓ Pension complète durant l'excursion
- ✓ Eau minérale
- ✓ 1 nuit en camp de yourtes confortables avec douche chaude
- ✓ 4 nuits sous yourte mobile
- ✓ Transferts en 4x4 ou mini bus + chauffeur
- ✓ Essence
- ✓ Guide francophone
- ✓ Cuisinier pour les groupes > 4 participants
- ✓ 5 journées en randonnée accompagnée de yak(s) tirant une yourte mobile sur une charrette
- ✓ Guides locaux lors des randonnées
- ✓ Droits d'entrée des parcs et musées mentionnés
- ✓ Spectacle traditionnel

- ✔ Matériel de cuisine (tente mess, tables et chaises de camping) et pour le couchage (yourte, duvet, lit de camp), tente sanitaire

Non inclus

- ✘ Transport international
- ✘ Frais de passeport & Visa
- ✘ Assurance rapatriement
- ✘ Assurance voyage
- ✘ Extra boissons / alcools
- ✘ Repas à Oulan Bator
- ✘ Appels téléphoniques
- ✘ Toute excursion non mentionnée dans le programme

Itinéraire



Jour 1: En route pour la nature exubérante du Terelj !

Jour 2: C'est parti pour 5 jours de nomadisation !

Jour 3: Ruines d'un monastère perdu au milieu de la forêt

Jour 4-5: Dans les steppes du parc

Jour 6: Retour à Oulan Bator

Jour 7: Bon retour et à une prochaine fois !

Jour 1 : En route pour la nature exubérante du Terelj !



Accueil par votre chauffeur et votre guide à votre sortie de l'aéroport.


Route pour le parc national de Gorkhi-Terelj, un véritable écrin de nature aux portes de la capitale : formations rocheuses ciselées par l'érosion, montagnes arborées de pins, plaines jonchées de fleurs sauvages et d'edelweiss, rivières et lacs.

Arrêt au rocher de la tortue, d'où nous partons en balade jusqu'au monastère d'Aryaval.

Installation dans un très beau camp de yourtes où vous pourrez vous reposer dans un cadre naturel apaisant.

Emplacements

 Oulan Bator

 80km - ⌚ 2h

 Village de Terelj

Repas et hébergement

 Dîner - Diner au camp

 Hébergement - Camp Tumen Khaan

Jour 2 : C'est parti pour 5 jours de nomadisation !






Accompagnés d'éleveurs locaux et de leurs yacks tirant charrettes et yourtes, nous partons tels des nomades **randonner pendant 5 journées** dans les vertes vallées du **parc national de Gorkhi Terelj**.





Notre première journée de marche nous conduira le long de la **rivière de Terelj** dans une vallée peuplée de nomades où les yacks paissent en liberté. Nous franchissons le premier petit **col de Sandrakh** avant de rejoindre les **Monts de Sambartai Khoshuu**. Arrivés à notre lieu de campement, nous déchargeons les yacks et montons nos yourtes en compagnie des éleveurs. Notre petit campement ainsi monté, nous passons la nuit sous la yourte tels de vraies nomades.

Installation du **campement** sur les berges de la **rivière Khujirt**.

Emplacements

-  Village de Terelj
-  25km - ⌚ 6h
-  Parc national de Terelj

Repas et hébergement




-  Petit déjeuner - Petit déjeuner au camp
-  Déjeuner - Inclus
-  Dîner - Préparé par l'équipe
-  Hébergement - Yourte mobile

Jour 3 : Ruines d'un monastère perdu au milieu de la forêt







Nous continuons notre nomadisation dans une partie reculée du parc où la nature intacte sera votre seul compagnon. Nous atteignons le petit monastère de Gunj pour l'heure du déjeuner. En partie détruit pendant les purges soviétiques, les restes du monastère de la princesse sont lovés au milieu de la forêt de mélèzes. Dans l'après-midi nous rejoignons la **rivière de Baruunbayan** où nous installons notre campement de yourtes.

Emplacements

-  Parc national de Terelj
-  26km - ⌚ 6h
-  Monastère de Gunj

Repas et hébergement

-  Petit déjeuner - Préparé par l'équipe
-  Déjeuner - Inclus
-  Dîner - Préparé par l'équipe
-  Hébergement - Yourte mobile

Jour 4-5 : Dans les steppes du parc



Notre marche continue dans une région de plaines et vallons. Les formations rocheuses calcaires, surprenantes de par leur forme, longent le chemin. Nous rejoignons la **rivière de Zuunbayan** où nous logeons le premier soir avant de retrouver la **rivière Tuul** dans une vallée où nous retrouvons des campements de nomades le deuxième soir.

Emplacements

📍 Monastère de Gunj



46km - ⌚ 10h

📍 Parc national de Terelj

Repas et hébergement



Petit déjeuner - Préparé par l'équipe



Déjeuner - Inclus



Dîner - Préparé par l'équipe



Hébergement - Yourte mobile

Jour 6 : Retour à Oulan Bator






Dernière journée de marche avant de retrouver le campement de la famille de nos guides locaux. Nous longeons la rivière Tuul dans une région où les campements des nomades se font de plus en plus nombreux. Nous arrivons chez nos hôtes pour le déjeuner, et profitons de quelques instants en famille.

Retour à Oulan-Bator. Derniers troupeaux de chevaux sauvages traversant la route devant nos yeux ébahis, dernières yourtes fumant au loin, la steppe nous accompagnera jusqu'au dernier moment, à l'entrée de la ville. Arrivée au centre-ville et installation à votre hôtel où vous pourrez vous reposer quelques instants.





Reste de la journée libre. Accompagnés de notre guide, vous parcourrez les magasins de la ville afin de faire vos derniers achats.

À 18h00, **spectacle traditionnel mongol** au Tumen Ekh : danses folkloriques, contorsion et bien sûr khoomi, le **chant diphonique**.

Emplacements

-  Parc national de Terelj
-  80km - ⌚ 0h
-  Oulan Bator

Repas et hébergement

-  Petit déjeuner - Préparé par l'équipe
-  Déjeuner - Restaurant local
-  Déjeuner - préparé par la famille
-  Hébergement - Hôtel 2 étoiles

Jour 7 : Bon retour et à une prochaine fois !



Petit déjeuner à l'hôtel. Nous vous accompagnons à l'aéroport International d'Oulan Bator. Le transfert retour pourra avoir lieu à l'heure souhaitée, en fonction des horaires de votre vol.

Emplacements

 Départ

Repas et hébergement

 Petit déjeuner - Hôtel 2 étoiles

Informations complémentaires

Modalités de réservation

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- moins de 30 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Passeport en cours de validité, valable 6 mois après la date de retour, pour les ressortissants français, belges ou suisses. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Visa

Le visa est obligatoire pour les ressortissants français, belges et suisses (1 entrée, 60 euros pour les Français et les Belges, 90 francs pour les Suisses). Les citoyens

Canadiens sont eux exemptés de Visa. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Dossier de demande pour les Français (dépôt direct à l'ambassade) :

- passeport + copie de la page d'identité,
- un formulaire de demande complété,
- une photo d'identité,
- une copie d'attestation d'assurance rapatriement,
- copie des billets avion ou train
- attestation de voyage (agence).

Le règlement se fait par chèque uniquement. Délai d'obtention annoncé : 6 jours ouvrés.

Pour les Français, la demande par correspondance est n'est désormais PLUS possible. Pour toute demande par courrier, demander à votre agent afin qu'il vous propose les services de notre partenaire Action Visas

Adresse du consulat de Mongolie 5, avenue Robert Schuman 92100 Boulogne-Billancourt

Pièces :

- formulaire de demande de visa dûment rempli (avec photo d'identité collée sur le formulaire), téléchargeable sur le site de l'ambassade : <http://www.ambassademongolie.fr/service-consulaire/visas/> ;
- passeport original (aux conditions indiquées à la rubrique « passeport ») et comprenant 3 pages vierges, dont 2 face à face ;
- copie de l'attestation d'assurance rapatriement ;
- justificatif de voyage (billet d'avion et attestation d'agence) ;
- chèque de règlement du visa de 60 Euro à l'ordre de l'Ambassade de Mongolie ;
- en cas de retour par la poste, une enveloppe à l'adresse du demandeur, avec formulaire de recommandé avec avis de réception, accompagnée d'un

chèque d'un montant de 30 euros par passeport. Pour l'envoi de la demande, une seule enveloppe suffit pour plusieurs demandes et passeports.

L'agence Horseback Mongolia a développé un **partenariat avec la société Action Visa pour vous aider dans vos démarches**, et dispose de **tarifs préférentiels** (30 Euro de frais de dossier / visa + 10 Euro pour le renvoi de vos passeport à votre domicile). Nous contacter pour bénéficier de ce tarif.

NB : Un tiers peut déposer et retirer un dossier de demande de visa à l'ambassade, avec une lettre de recommandation du demandeur.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.